



Comité local de l'habitat du 8 mars 2019

Production de logement locatif social 2018 et perspectives 2019



DDTM des Alpes-Maritimes

Bilan 2018

En 2018, **3260 logements sociaux** ont été agréés dans le département selon la répartition suivante : 1298 PLAI, 1386 PLUS et 576 PLS.

Il s'agit du meilleur résultat jamais enregistré dans le département.

	PLAI	PLUS	PLS	Total
Hors délégataire	219	469	256	944
MNCA	949	679	216	1844
CASA	130	238	104	472
Total	1298	1386	576	3260

Les bénéficiaires

Les logements familiaux (principalement à destination des ménages) représentent **80 % de la production**.

Le reste concerne des structures spécifiques :

- deux pensions de famille,
- deux résidences sociales,
- une résidence autonomie pour personnes âgées,
- ainsi que le traitement de deux Foyers de Travailleurs Migrants (FTM).

A noter **77 logements** ont donné lieu à un financement complémentaire au titre des **PLAI adaptés**.

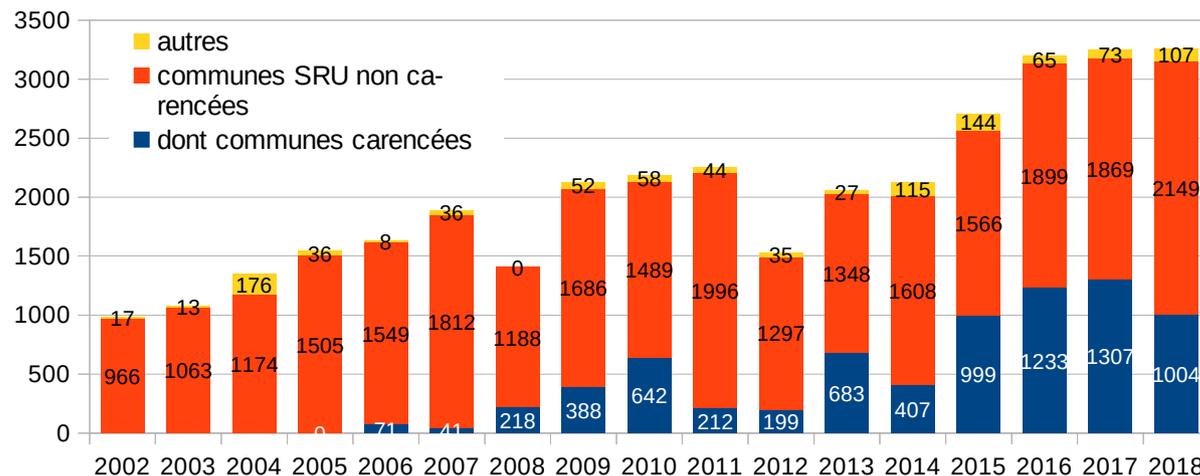
Les résultats au regard de la loi SRU

- **3153 logements agréés dans des communes « SRU »**, soit 96 % de la production totale,

dont **1004 logements dans des communes carencées** soit 30 % du nombre total d'agréments.

Pour mémoire les objectifs notifiés sur la période triennale 2017-2019 sont de 23 008 logements. A la fin de l'année 2018, 28% de ces objectifs ont été atteints.

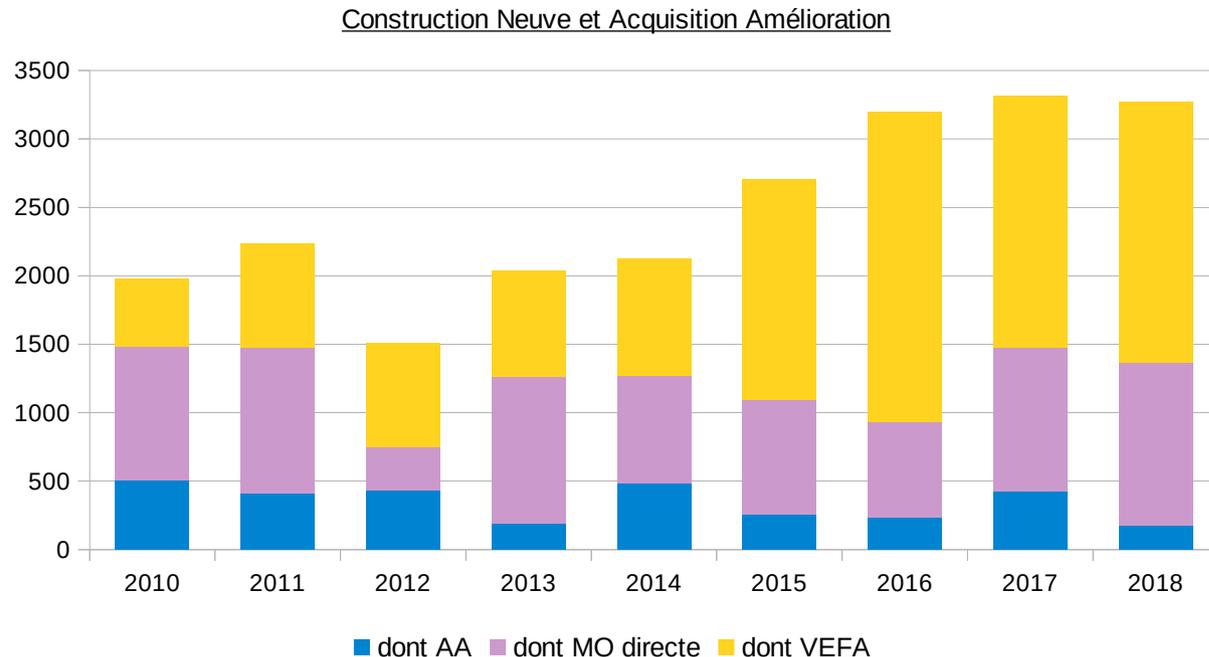
Analyse des logements financés au regard de l'art. 55 de la Loi SRU



Les modes opérationnels privilégiés par les acteurs

En 2018, la construction neuve demeure le mode de production prépondérant de logement social, passant de 89 à 95 %. **La VEFA représente en 2018, 58 % de la production totale.**

133 opérations ont été agréées en 2018 au bénéfice de **22 bailleurs**.
11 bailleurs réalisent 71 % des agréments.



Les caractéristiques des logements locatifs sociaux dans les Alpes-Maritimes

d'un coût moyen
de **2 600 €/m² TTC**

un logement
collectif

d'un loyer mensuel
PLAI = **5,68 €/m²**
PLUS = **6,31 €/m²**
PLS = **10,13 €/m²**

T2 = 50 m²
T3 = 70 m²

Perspectives 2019

- De nouveaux objectifs donnés aux territoires :
 - PLAI adaptés,
 - de pensions de famille (attente confirmation du FNAP),
 - de logements étudiants (attente confirmation du FNAP).
- Stabilité des règles de financement pour l'année 2019

	Objectifs CRHH	dont logements PLAi adapté	dont places Pensions de famille
Hors délégataire (DDTM)	1 352	10	10
CASA	598	23	10
MNCA	1 721	60	20
Total	3671	93	40

- x Saisir la programmation dans l'outil SPLS **avant le 15 mars**
- x Actualiser la programmation **au fil de l'eau**
- x Déposer les dossiers de demande d'agrément **dès que possible**
- x Privilégier un dépôt **par voie dématérialisée par le biais de SPLS**
- x Date limite de dépôt des dossiers complets **le 31 octobre**

MERCI DE VOTRE ATTENTION